

Soyons vigilants

Date : 2 août 2019

Pour la 2^{ème} fois consécutive, il aura donc fallu que j'intervienne pour que soit publiées sur le site internet du Département d'Ille-et-Vilaine les décisions de la commission permanente du Conseil départemental.

Il était en effet tout-à-fait anormal que les décisions de la commission du 24 mai insérées au recueil des actes administratifs du 19 juillet n'aient pas encore été publiées le 1^{er} août.

Tout en remerciant la ou les personnes ayant très rapidement donné suite à ma saisine d'hier après-midi (sans m'en informer, soit dit en passant), je me permets - pour l'avenir - d'attirer l'attention des responsables administratifs et des élus directement concernés sur ce qui m'apparaît comme un réel dysfonctionnement.

Commissions permanentes

| | |
|------------|--------------|
| 28 janvier | 15 juillet |
| 25 février | 26 août |
| 25 mars | 16 septembre |
| 29 avril | 14 octobre |
| 27 mai | 18 novembre |
| 24 juin | 9 décembre |

Pour aller plus loin : [Pour vivre heureux, vivons cachés](#)